

# GRÂCE À VOUS, NOUS AVONS UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DES BESOINS DES PARENTS JUSQU'AUX 3 ANS DE L'ENFANT

La consultation est finie ! Nous vous remercions pour cet engagement !

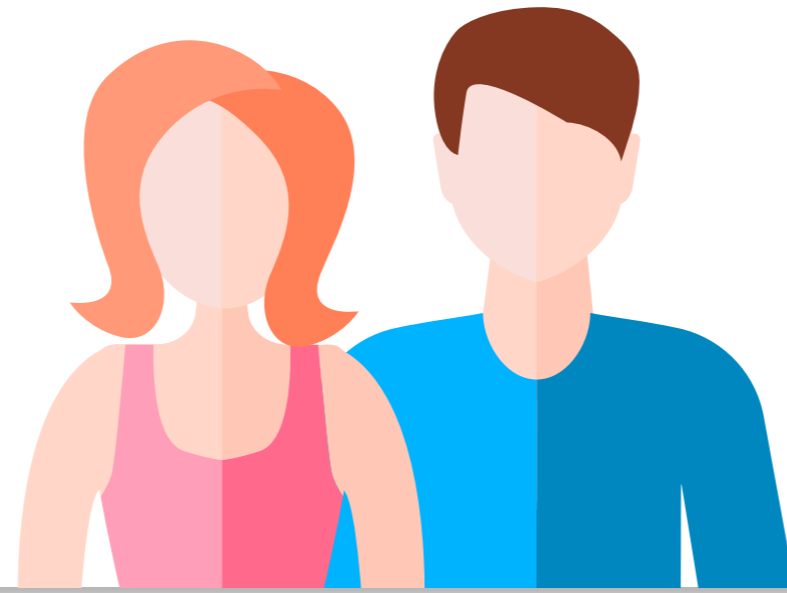
Vous trouverez ci-dessous les principaux enseignements que nous tirons de vos expériences.

## LES PARTICIPANTS, C'EST VOUS !

Campagne du 12 janvier 2021 au 14 février 2021

395

personnes inscrites



## SYNTHÈSE DU SONDAGE

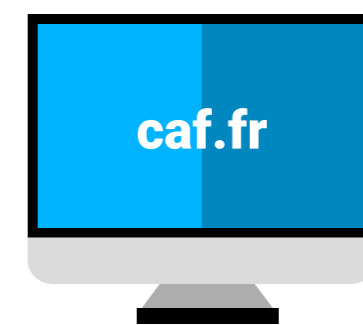
68%

d'entre vous se tournent vers la Caf pour des demandes de prestations familiales (prime naissance, CMG, PAJE...).



71%

d'entre vous établissent le contact en ligne grâce aux services accessibles sur Caf.fr.



53%

d'entre vous êtes satisfaits de vos premières démarches.



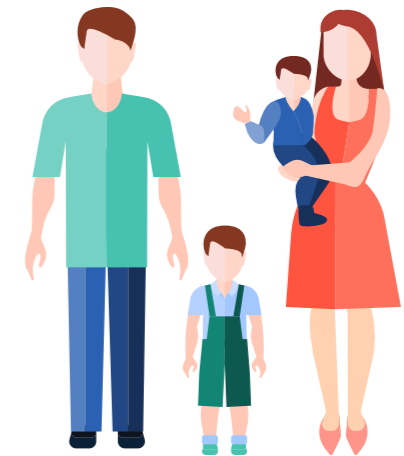
47%

d'entre vous évoquent une complexité de la réglementation et/ou une offre de service qui n'est pas à la hauteur de vos attentes.



54%

avancent « pas à pas » et découvrent au fur et à mesure l'offre complète de la Caf jusqu'aux 3 ans de leur-s enfant-s.



44%

des répondants estiment que la mise en place d'une source unique d'information, bien documentée et commune à toutes les administrations, serait d'une grande aide.



## Les informations recherchées ?

Elles concernent en priorité les droits sociaux et les solutions de garde (70 %). Les questions de parentalité arrivent après, ainsi que celles liées aux activités pour les tout-petits (61%).



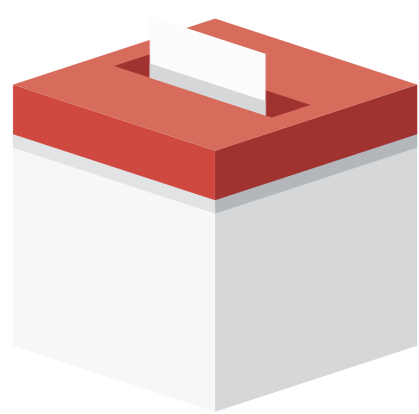
90%

d'entre vous disent être intéressés par l'envoi d'informations sur les services co-financés par la Caf suite à leur déclaration de grossesse ou d'adoption.



## SYNTHÈSE DE VOS CONTRIBUTIONS À LA BOITE À IDÉES

Afin d'améliorer l'offre du Parcours Naissance destinée aux parents, vous nous avez également fait part de vos idées !



### Voici quelques-unes de vos propositions ...

- > **Au niveau des démarches administratives** : être accompagné-e dans la simulation de ses droits, avoir un point d'entrée unique pour rechercher un mode de garde, mettre des informations dans un ordre chronologique, mettre en ligne des formulaires à compléter directement ...
- > **Au niveau de l'activité professionnelle** : proposer un soutien « logistique » lors de la reprise du travail notamment pour les naissances multiples, mieux communiquer sur l'aide à domicile (TISF)...
- > **Au niveau de l'exercice de sa parentalité** : former les futurs parents à la communication non violente, adresser des informations et courriers aux noms des deux parents, allonger la durée du congé paternité, repenser l'usage du mot « grossesse » et parler de « future parentalité » dans une démarche d'inclusivité pour les parents passant par l'adoption par exemple...
- > **Au niveau du répit parental** : « les parents sont vite oubliés en dehors des questions médicales », ouvrir des places pour l'accueil occasionnel, mieux accompagner les familles avec des naissances multiples...

## CONCLUSIONS

Que ce soit au sujet des démarches administratives ou des services proposés, vos expériences témoignent de la nécessité de proposer des interlocuteurs facilement identifiables ainsi que des informations précises. Si nombreux d'entre vous utilisent déjà Caf.fr et monenfant.fr pour s'orienter, nous cherchons continuellement à élargir vos accès à nos aides et aux services que nous co-finançons.

Nous remercions également les 90% d'entre vous qui ont accepté d'être recontactés pour une nouvelle consultation nationale !